

# Comment une communauté de laïcs peut-elle envoyer ses membres en mission ecclésiale ? Quelques repères.<sup>1</sup>

*Christoph Theobald, sj.*

L'Église de France ressemble de plus en plus à un laboratoire : une figure d'Église disparaît, une autre est en train de naître. On fait des hypothèses, on est dans une situation "ad experimentum". Ces nouvelles situations peuvent inviter à une réflexion ouverte à une dimension canonique.

Pour éclairer les points qui nous concernent, quelques courts rappels de fondamentaux relatifs à ce que recouvrent les notions de *Vocation* et d'*Envoi*.

- **Les vocations** humaine, baptismale - apostolique et particulière, emboîtées les unes dans les autres. Toute vocation est appel à la sainteté. Ces vocations sont en référence avec la constitution d'un corps apostolique, ce qui implique un envoi, donc une institution qui en aura la charge (cf infra).

Pour comprendre la vocation, nous pouvons prendre l'image d'une pâte feuilletée : il y a superposition et articulation de différents niveaux : Je peux parler ou agir au titre de nombreux aspects de ma vie, la question est donc celle de l'unité de ma vocation. Vatican II précise trois niveaux dans la vocation :

- Vocation humaine : mon métier d'homme, de femme, avec une conscience spirituelle, que c'est Dieu qui me fait vivre. Vivre ma vie.
- Vocation baptismale : une manière plus précise de vivre ma vocation humaine à la suite du Christ. C'est une vocation diaconale, au service de tout être humain,

*"La vocation baptismale est par nature une vocation apostolique"* (Lumen Gentium IV, Décret sur l'apostolat des laïcs.) Avant Vatican II, la vocation apostolique était mise en place par l'évêque. Il n'y avait pas de vocation apostolique intrinsèque des chrétiens. Avec Vatican II, il y a association des dimensions "baptismale" et "apostolique" (LG II). Cela nécessite une conversion mentale : nous sommes invités à comprendre la vocation baptismale comme une vocation apostolique, sans avoir nécessairement à passer par la hiérarchie.

- Vocation particulière de chacun : Pour cet aspect, Vatican II combine les approches par les "états de vie" (avec un appel à la sainteté se donnant une forme dans le mariage, dans la vocation religieuse ...) avec l'approche plus ancienne de la "théorie des charismes" de saint Paul. La vocation particulière est un don où le discernement spirituel intervient.

A tous, dans toutes ces dimensions de vocation, l'Esprit diffuse librement ses dons pour un objectif : **le bien commun**. On trouve là l'aspect d'ecclésialité. Il n'y a plus de hiérarchie de valeurs, et, quand les vocations sont listées, on remarque que l'apôtre est envoyé en premier (LG IV), mais aussi que les charismes les moins honorés sont les plus importants.

On arrive alors au deuxième point, **l'envoi**.

Quand un corps apostolique envoie un membre, il introduit une distinction institutionnelle : celui qui envoie et celui qui est envoyé ! La question de l'envoi ne doit pas être isolée de la mutation

---

<sup>1</sup> Synthèse des notes prises lors de la rencontre des assistants de Grandes Régions et de l'ESCN CVX, le jeudi 24 janvier 2013, à Paris.

spirituelle de l'Eglise, qui, avec Vatican II, revit son identité et l'égalité des vocations. L'Esprit est présent en chacun de ses membres et dans l'Eglise en elle-même. Il y a là un paradoxe fondamental dans le rapport individus/collectivité. Les deux dimensions sont présentes, mais elles ne peuvent être immédiatement accordées l'une à l'autre. LG 4 : *L'Esprit habite dans l'Eglise et le corps des fidèles comme dans un temple où il prie*. Il y a les dons hiérarchiques (au sens fonctionnels) et charismatiques. Les deux sont mis sur un pied d'égalité, ou, pour le moins, en non-hiérarchie de valeur.

Le caractère communautaire de l'apostolat baptismal : Repères dans Lumen Gentium :

- Ch 2 : Apostolat laïc : Ferment dans la pâte de la société.
  - Ch 3 : Divers champs de mission
  - Ch 4 : Divers modes d'apostolat ; le n°18 : l'apostolat associé avec (consociatus)<sup>2</sup> = le caractère communautaire de l'apostolat baptismal, ... dans les regroupements libres qu'ils auront choisi de vivre.
- **L'envoi** caractérise la manière de faire de Jésus. Il est fondamental pour la personne de Jésus, et donc pour la manière de faire de l'Eglise. Mais Jésus ne parle jamais en son nom propre. "*Comme mon père m'a envoyé, moi aussi...*", "*le grand apôtre de notre foi*". L'évangile est tellement exorbitant, extrême, l'amour de ce monde traversé par le mal, que personne ne peut l'annoncer en son nom propre. Il existe donc une unité interne entre évangile et envoi : l'envoi est impliqué dans l'évangile.
- Le trépied de l'envoi (posture dynamique de l'Esprit) :
    - *Au nom de ...* (cf. Luc, Actes...) L'envoi est une parole. Il est toujours *au nom de ...* C'est de l'ordre du relais, reçu d'avant, d'un autre. On a reçu l'évangile et on le transmet.
    - L'envoi implique que l'apôtre envoyé a l'Esprit en lui-même. L'apôtre n'est pas uniquement un exécuteur d'ordre, il a reçu le don, le charisme, en lui-même. Il a autorité, il parle dans l'Esprit.
    - La capacité de l'envoyé à discerner l'Esprit qui le précède en ceux et celles auprès de qui il est envoyé. L'Esprit qui est en tout être humain.

Cet envoi est à situer aujourd'hui dans une vision générique de l'Eglise, au service de la vocation humaine de tout être humain : la chrétienté (Lumen Gentium), la mission (Ad Gentes).

- Vatican II présuppose deux genres d'Eglises : celles instituées, celles où il y a encore une mission (*propaganda fidei*, ce qui historiquement a induit "colonisation" et "les missions".) Ad Gentes donne une mission générique à l'Eglise et balise un chemin de grande randonnée en 3 étapes :
  - Le témoignage chrétien : Présence, engager la conversation avec le monde,
  - L'Esprit ouvre la bouche (lieu du discernement),
  - La formation de la communauté chrétienne. Naissante, elle a alors besoin de ministères.
- Ouverture à la dimension canonique. C'est une démarche génétique, inductive : on part des dons, et on arrive alors à une nécessaire codification, ouverte à la dimension canonique<sup>3</sup>. Il y a toujours

---

<sup>2</sup> Les termes utilisés par CT (*apostolatus consociatus*) n'ont pu être retrouvés ni dans LG, ni dans GS, même de façon approchée (consultation des textes de Vatican II sur le site du Vatican.) Un correctif sera émis prochainement sur ce point.

<sup>3</sup> P. Laurent VILLEMEN, Les mouvements et associations de fidèles dans la mission de l'Église, Documents épiscopaux, N° 8/2011

eu dans l'Eglise le versant charismatique et ecclésial, avec un aspect associatif marqué. Le lien ecclésial existe depuis toujours.

L'apostolat des laïcs est d'abord associatif "*Apostolatus consociatus*" (cf note 2). Le risque est d'interpréter le versant associatif uniquement en analogique du hiérarchique. Or ces deux volets ne peuvent fonctionner de la même manière (cela concerne aussi la notion de l'envoi). Si on veut associer ecclésialité et envoi, il y a risque de blocage car cela peut induire à la main-mise de la hiérarchie sur l'Esprit-Saint (LG 12.) On est alors dans le registre de la ratification, plus de l'envoi.

- La diversité, extrême, des situations d'envoi.

Les appels entendus, par le baptisé - apôtre, sont d'abord liés à toute sa vie, à son existence humaine (profession, famille, loisirs, amis...) et à une sensibilité pour la Galilée. "*Va, ta foi t'a sauvé !*" : Un envoi, une autorisation à continuer à vivre avec ce que l'on a reçu en équipe. Identification avec la figure de Jésus-Christ. Elargissement du champ de l'envoi et de la manière de faire.

- Pour revenir à la question posée "Envoi par la CVX, ou la CL ?"

Il existe déjà une reconnaissance ecclésiale, globale, de la CVX-CLC par l'Eglise. Au sein d'une CL, il y a déjà des fonctions (resp, acc), des autorités. L'envoi circule. L'un ou l'autre résume, nomme l'envoi au nom de la CL. Mais l'appel vient toujours de l'extérieur : La vérification de ce point est critique pour le discernement des signes des temps. Il peut cependant y avoir aussi appel de l'intérieur, par plus large (ESCN...).

Invitation à vivre une ecclésialité de confiance : si on a besoin de trop "juridifier" les choix, c'est un signe d'une crise de confiance. Quelle crise nous conduirait aujourd'hui à faire intervenir le droit ? Garder un présupposé favorable vis-à-vis de l'Eglise et une disponibilité par rapport à l'Eglise locale (envoi épiscopal.)

*Compléments lors de la discussion :*

- Apostolique :

La notion d'envoi est apostolique : une expression collective de la vocation apostolique du baptisé. À la racine, entendre l'Évangile. ... avec l'envoi, au nom du Christ, de rendre présent cet évangile, avec créativité et discernement, en répondant aux besoins de la vie humaine, et des membres. CVX n'est pas uniquement un corps de ressourcement, mais est invitée à passer d'un corps d'apôtres vers un corps apostolique.

- Principe de subsidiarité :

- C'est le problème de toute structure. Ce qui peut se faire en bas, ne pas le faire à leur place (pour une ESCN par exemple). A la base, dans une CL, doit se déployer le sens de ce qui ne peut pas se faire à la base. Prendre conscience du besoin de relations, de ressources auprès d'autres, en parallèle ou au-dessus. Socialement, être relié à d'autres pour pouvoir exister. D'en haut impulser pour que ce qui doit se vivre en CL puisse l'être et que les échanges aient lieu.

- Passage à une communauté d'apôtres : comment la CL peut-elle devenir apostolique ? Présence de la CL, d'une manière responsable, par rapport à l'existence apostolique de chacun. Appels entendus en commun. Les appels venant de l'Eglise locale, du national CVX. Sensibilité commune que l'Esprit nous appelle. Développer un "climat" dans une équipe "*consociatus*".

- Ressourcement : Attention à l'usure. Il y a une composante d'usure de notre vie : Il faut se ressourcer. Jésus (avec la Samaritaine) nous communique la source. "*Au nom de...*", mais

aussi la source en nous. (LG 10 : Source et sommet = chemin). Rendre les membres autonomes. Que l'autorité enlève le piquet autour duquel on fait brouter le troupeau !

- L'envoi : Un véritable envoi qui ne se joue pas que dans la hiérarchie. Le soutien en CL peut se vivre avant l'envoi. Le mot "*apostolique*", dans la tradition, est plus proche de la posture. Cette posture nous est transmise. Le latin (*missio*) est plus objectif avec un résultat particulier. Cela a été élargi aux missionnaires. Le mot "*apostolique*" englobe *hiérarchique* et *charismatique*.
- Notion d'apôtre : Historiquement, c'est l'appel des douze (Mc, Mt). C'est un moment de crise pour Jésus, précédé d'une nuit de prière. Un rendez-vous est pris avec un avenir. L'avenir est du côté des douze. Il leur livre ce qu'il fait, ce qu'il dit, ce qu'il est. Jésus leur transmet son identité et se multiplie par les eux. Cela commence sur les forces verbales. La notion d'apôtre se greffe là-dessus. Il les envoya. Diaconie de l'apostolat : principe de prolifération, fécondation (Les 72, terre entière). Jésus ne veut pas rester seul. La fécondité fait partie de l'humain : *Croissez et multipliez-vous*. (Se méfier des chiffres utilisés comme une épreuve de force).
- Fécondité de CVX : (l'envoi...) notre pédagogie (les EXSS et le chemin) : *Chercher Dieu en toutes choses, et pas uniquement à la sacristie*. Il y a une panne de pédagogie dans l'Eglise. Sur un mot particulier, une expression, quels sont son histoire, ses enjeux ?
- La première lettre de mission (Ac 15 : Choisir des délégués (une autorité établie) envoyés avec Paul et Barnabé) : Ce n'est jamais administratif. La lettre n'est jamais envoyée par la poste. Elle est portée avec explications... au cours d'une célébration, par exemple. Elle donne la mission, le répondant (celui qui répond à l'envoyé), le terrain. Signifier que l'envoyé n'applique pas littéralement la lettre ; il fait des expériences imprévisibles. Un espace d'évaluation des nouveautés qui sont arrivées grâce à ce qui a été fixé. Découvrir ce que la personne envoyée devient.
- La célébration : Se dessaisir, rétablir la situation initiale qu'il s'agit du choix de Dieu (qui passe par le choix humain, en conscience, humainement, humblement... décision de Dieu).
- Pour une ecclésialité de confiance : distinguer sans séparer. Garantie d'ecclésialité : elle est présumée par le statut d'association publique de fidèles de droit pontifical. Faire vivre cette ecclésialité de confiance au niveau national et local. Le rapport des Communautés Locales à leur évêque ou des Communautés Régionales à la région apostolique. D'abord une manifestation de disponibilité de la CL par rapport aux personnes : Vivre ce climat de confiance.